



• 867-975-5050
• 867-975-5051
www.gov.nu.ca

options, un plan de travail et un calendrier pour le réalignement du SCG et du DÉT (2022-23);

- Assumer la responsabilité de l'entretien des installations de soins continus (2022-23);
- Travailler avec le ministère de la Santé (SAN) pour terminer la construction de l'établissement de soins de longue durée de Kivalliq d'ici 2023; et
- Collaborer avec la Société d'habitation du Nunavut (SHN) pour favoriser l'aménagement efficace des lots et les possibilités d'aménagement de terrains privés et de construction de logements (en cours).

Pour aider à guider les actions à venir de notre gouvernement, vous avez accepté de :

- Travailler avec le ministère de la Santé afin d'explorer les options permettant d'accélérer la construction des établissements de soins de longue durée de Qikiqtaaluk et de Kitikmeot (2022-23); et
- Travailler avec la SHN pour examiner les biens du GN dans l'ensemble du portefeuille qui sont soit sous-utilisés, soit jugés excédentaires, et dont le réaménagement pourrait être envisagé pour soutenir l'offre accrue de logements (2023-24);

RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES

En tant que leader parlementaire du gouvernement, vous êtes responsable de :

- Gérer les affaires gouvernementales à la Chambre;
- Présider les réunions du Conseil exécutif au cours desquelles les initiatives législatives du gouvernement du Nunavut sont examinées; et
- Participer en tant que membre du Secrétariat du personnel supérieur, qui est un comité du Cabinet.

Je m'attends à ce que vous entreteniez des relations efficaces et productives avec tous les membres du Conseil exécutif, le président du caucus des députés et le greffier de l'Assemblée législative dans l'exercice de votre rôle de Leader parlementaire du gouvernement.

En plus des priorités du mandat énumérées ci-dessus, vous êtes également responsable en tant que :

- Membre du comité du conseil des ministres sur la diversification de l'économie
- Membre du comité du conseil des ministres sur le développement du logement et des infrastructures
- Membre du comité du conseil des ministres sur les priorités, la planification et les partenariats

TRAVAILLER ENSEMBLE

Katujjiluta est plus que le titre de notre mandat. Il s'agit d'un principe directeur qui met l'accent sur un changement fondamental dans la façon dont nous allons travailler ensemble pour réaliser

la promesse du Nunavut. Tout en répondant à vos priorités, je suis convaincu qu'ensemble nous saurons :

- **Travailler au sein du Cabinet et avec les membres réguliers** pour mettre en œuvre notre mandat commun.
- **Étendre et renforcer les partenariats** avec la Nunavut Tunngavik Incorporée et les organisations inuites régionales afin de tirer parti de nos ressources pour une cause commune.
- **Renforcer les capacités et soutenir l'augmentation et l'amélioration de l'emploi des Inuites et Inuits** dans la fonction publique.
- **Faire la démonstration des valeurs sociétales inuites et l'Inuit Qaujimajatuqangit** en action afin d'obtenir un changement réel et durable.

Votre administrateur général a la responsabilité de vous aider à respecter vos engagements et à assumer les responsabilités de votre portefeuille. Vous avez la responsabilité de fournir des attentes claires à votre administrateur général, y compris des attentes en matière de collaboration et de partenariat au sein et au-delà du gouvernement du Nunavut.

Je suis fier et enthousiaste à l'idée de travailler avec vous à l'établissement de partenariats durables et à la prise de mesures coordonnées et concertées qui amélioreront la vie quotidienne des Nunavoises et Nunavois et serviront de bases solides pour notre avenir.

Sincères salutations,



P.J. Akeeagok
Premier ministre du Nunavut

c. c. Jimi Onalik, sous-ministre de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales